

André VALLI

UN EXEMPLE D'APPROCHE
DU PROBLÈME DES VARIANTES SYNTAXIQUES
EN LINGUISTIQUE DIACHRONIQUE

La thèse de Wagner *Les phrases hypothétiques commençant par Si dans la langue française des origines à la fin du XVIIe siècle*, Droz, Paris 1939, bien que datant d'une quarantaine d'années, mérite, à coup sûr, l'intérêt que je lui porte ici, non pas seulement parce qu'elle rompt avec la tradition de l'époque (Lerch, Séchehaye, etc.), en se refusant à des classements des procédés grammaticaux dans de grandes catégories sémantiques, proposant, au contraire, une approche formelle d'un problème de syntaxe de l'ancien français, mais parce que les travaux récents de linguistique diachronique se situant dans une perspective typologique et sociolinguistique lui prêtent, si on y regarde bien, une grande modernité.

L'originalité de la thèse de Wagner tient dans le fait qu'il a choisi de décrire un secteur de la grammaire au cours d'une période — ancien français, moyen français — caractérisée par d'importants changements linguistiques — phonétiques et morphosyntaxiques — dont seules les oeuvres poétiques et narratives, surtout avant le XIIIe, portent un témoignage souvent suspect. Situation qui a conduit Wagner

à un examen critique constant des données linguistiques dont le statut de variantes n'était pas discuté par les médiévistes traditionnels : s'agissant des hypothétiques introduites par *Si*, Wagner a montré comment un décalage entre variétés d'ancien français avait été interprété en termes d'un changement linguistique.

C'est cette leçon que je propose de suivre à partir de la thèse de Wagner; j'examinerai ensuite dans quelle mesure on pourrait l'appliquer à certains travaux récents sur le français parlé ou "populaire" qui se situent dans une perspective typologique.

1. LA THESE DE WAGNER :
COMMENTAIRE D'UN CHANGEMENT LINGUISTIQUE
QUI AURAIT AFFECTÉ LES ÉNONCÉS HYPOTHÉTIQUES
EN ANCIEN FRANÇAIS

1.1.

Exposons brièvement la doctrine de Lerch (1929) et Brunot, qui constitue le point de départ de l'investigation de Wagner. Pour ces médiévistes, il s'agit de rendre compte d'un changement linguistique qui aurait affecté un secteur de la syntaxe de l'ancien français où deux formes se seraient trouvées, un moment, en concurrence : la variante la plus ancienne se serait progressivement effacée devant la variante présentée comme une création récente.

S'agissant des énoncés hypothétiques relatifs au présent et à l'avenir¹, on observe qu'il existe deux manières d'exprimer l'hypothèse qui n'ont pas varié depuis le plus ancien français :

1) *Se + présent indicatif — futur*

(IXe)

1. Si Lodhuvigs sacrament, que son fradre Karlo jurat, *conservat*, et Karlus meos sendra de sua part non los tanit ... in nulla ajudha contra Lodhuvig nun li iv *er*. (*Serments de Strasbourg*)

(Si Louis respecte le serment, que jure son frère Charles, et si Charles mon seigneur de son côté ne le tient pas ... je ne lui porterai secours d'aucune manière contre Louis.)

2) *Se + présent indicatif — présent indicatif*

(Xe)

2. "si tu *laises* viure Jhesus
Non *es* amics l'emperador" (*Passion du Christ*, X, 36)

(si tu laisses vivre Jésus, tu n'es pas l'ami de l'empereur)

A côté de ces deux tours, jusqu'au XIIIe siècle, si on s'en tient au strict témoignage des textes, pour l'essentiel, des oeuvres poétiques, soulignons-le, vivait un troisième :

3) *Se + imp. subjunctif — imp. subjunctif* passé et présent susceptible d'emprunter donc deux valeurs temporelles (cf. *supra*, note 1); dans l'exemple suivant, du XIIIe siècle, la valeur temporelle est le présent, en principale comme en subordonnée :

3. Gentilz om, sire, se j'*osasse* parler
Je *demandasse* de quel terre estes nez (*Coron. Louis*, v. 610)

(Gentilhomme, si j'osais, je vous demanderais sur quelle terre vous êtes né)

A partir de là s'est constituée une doctrine, implicitement observée, et formulée en clair par Lerch : le stade ancien sera suivi d'un stade plus moderne, au cours duquel, à côté de :

Se + imp. subjunctif — imp. subjunctif

se développe le tour :

Se + imp. indicatif — forme en -rais

4. La nuit tuz tens *durreit*
Se li soleilz n'*esteit*. (*Cumpoz*, v. 313)

(s'il n'y avait le soleil, la nuit serait sans fin)

qui, dans un état postérieur, prendra la place du tour au subjunctif. Cette forme apparaîtrait au XIIIe et serait une création française. Son succès est constaté, il n'est pas commenté (en tout cas, pas par Brunot); Séchehaye (1906) tentera de situer la concurrence entre les deux formes sur un plan logique, mais sans convaincre.

L'évolution, le passage du stade antérieur au stade moderne est repéré sur le plan chronologique par l'existence de formes intermédiaires précisément datées :

Se + imp. subjonctif — forme en *-rais* (XIIe)

Les rares exemples sont extraits de *Roland* (ms d'Oxford) :

5. *Se veissun* Rollant einz qu'il fust mort
 Ensembl'od lui i *durriuns* granz colps (Roland, v. 1804)
 (Si nous voyions Roland avant qu'il fût mort,
 avec lui nous porterions de grands coups)

Se + imp. indicatif — futur (XIIe)

6. Se tu *creoies* le filz sainte Marie
 Saches de voir, t'ame sera garie. (Le Charoi de Nimes, v. 1443)
 (Si tu croyais le fils de sainte Marie,
 sache véritablement que ton âme sera guérie)

présentés par Lerch comme autant d'étapes vers le tour moderne.

1.2. Les questions que soulève cette chronologie du changement linguistique

Wagner refuse cette chronologie pourtant, en apparence, appuyée sur des textes sûrs :

- parce que son établissement est trop fragile; Wagner n'a aucun mal à montrer qu'une des pièces maîtresses de l'édifice élaboré par Lerch, le tour intermédiaire extrait de *Roland*
Se + imp. subjonctif — forme en *-rais*
 n'est pas d'origine française mais anglo-normande, il n'est pas attesté avant le XIIe, il n'est pas productif;
- parce que cette chronologie laisse trop de questions sans réponse. Si changement linguistique il y a, pourquoi n'intervient-il qu'au XIIe, alors que la forme en *-rais* est attestée depuis le IXe (*Séquence de St Eulalie*) ?
 Si changement linguistique il y a, on s'attendrait à ce que le tour au subjonctif disparaisse au nom des raisons qui ont provoqué l'émergence du tour *Se + imp. indicatif* — forme en *-rais*; or celui-ci se maintient en français jusqu'au XVIe.

Allant plus loin, c'est à une remise en question de la réalité de ce changement linguistique que Wagner va s'attacher : selon lui,

il existe des preuves indirectes qui attesteraient qu'au début du XIIe le tour

Se + imp. subjunctif — imp. subjunctif

n'était plus productif; à la même époque, il existe des indices sérieux, dans les textes, qui montrent, au contraire, la vitalité du tour

Se + imp. indicatif — forme en -rais

Pour Wagner, on peut poser ce tour comme contemporain des origines de la langue, *i.e.* aussi ancien que l'emploi de la forme en *-rais* en complétive, et donc bouleverser les données du problème tel que le posait Lerch en niant cette étonnante évolution de la forme en *-rais* qui, de temps verbal, aurait accédé au statut de mode.

C'est cet examen critique des données linguistiques que nous allons suivre, détaillant les étapes de cette approche du phénomène de variation syntaxique qui nous paraît exemplaire.

2. LE TRAITEMENT DES "VARIANTES SYNTAXIQUES"

Pour l'essentiel, Wagner s'intéresse à la nature de la concurrence qui s'établit entre les tours :

Se + imp. subjunctif — imp. subjunctif
 et *Se + imp. indicatif — forme en -rais*

En effet, si l'on s'en tient à la pratique courante des grammairiens qui consiste à reconnaître pour valable et significatif tout exemple, quel que soit le texte où il apparaît, on est obligé d'admettre qu'au XIIe les deux tours se partagent l'ensemble des phrases hypothétiques et on sera autorisé à évoquer l'image d'une concurrence entre les deux tours.

Ce qui reste à déterminer, c'est si les deux tours s'opposent par leurs distributions ou s'ils constituent des variantes stylistiques; dans tous les cas, on examinera la productivité de chacun d'eux.

2.1. Les deux tours ne sont pas en opposition

La concurrence entre

et *Se + imp. subjonctif* — *imp. subjonctif*
Se + imp. indicatif — *forme en -rais*

pourrait être interprétée comme une opposition temporelle si le tour à l'imparfait du subjonctif se cantonnait à des hypothèses rapportées au passé, le tour concurrent s'appropriant l'expression de l'hypothèse relative au présent et à l'avenir. En réalité, nous avons vu (cf. *supra*, p. 166) que le tour au subjonctif empiète largement sur le domaine de son concurrent, exprimant des hypothèses relatives au passé et au présent aussi bien quand il n'exprime pas une hypothèse relative à l'avenir, ainsi que le vers suivant, objet de discussions sans fin, le suggère :

7. *Se tei ploüst, ici ne volsisse estre.* (Alexis, XLI, v. 2)
 (deux traductions : "s'il t'avait plu, mon dieu, je n'aurais pas voulu me voir ici", "s'il te plaisait, ... je ne voudrais pas être ici")

Il est clair que l'ancien français (pas plus que le français contemporain) n'établit pas de différence formelle entre les systèmes hypothétiques relatifs au présent et ceux relatifs à l'avenir.

Pourrait-on dégager, entre les deux tours, une opposition de type modal ? Les classements logico-sémantiques établis par Lerch montrent que le tour :

Se + imp. subjonctif — *imp. subjonctif*

se rencontre dans des énoncés hypothétiques qui expriment l'irréel du passé, du présent et le "potentiel" aussi bien, ce qui rejoint ce que l'on savait déjà, le français ne distingue pas formellement l'*irréel* et le *potentiel* dans le tour ²

Se + imp. indicatif — *forme en -rais*

2.2. Les deux tours constituent-ils deux variantes stylistiques ?

Si l'on compare, en français contemporain, l'interrogation par *est-ce que* avec l'interrogation par inversion du sujet, on conclu-

ra à l'existence de deux variantes stylistiques : on a bien affaire, dans ce cas, à la concurrence de deux "styles" (de deux sociétés, dirait Wagner), de deux variétés de français. On admettra cette conclusion parce qu'il est possible de donner une estimation de chaque emploi, de mesurer la vitalité de chaque tour, *i.e.* la liberté avec laquelle s'y adaptent les mots du vocabulaire.

En est-il ainsi dans le cas des hypothétiques ? L'examen minutieux des textes du XIIe et du début du XIIIe auquel se livre Wagner montre que le tour

Se + imp. subjonctif — imp. subjonctif

n'apparaît qu'avec un nombre réduit de verbes, toujours les mêmes : les modaux comme *devoir, vouloir, pouvoir* etc., ainsi que des verbes comme *oser, demander, prier, croire* etc. qui entrent dans des formules de politesse, plus des verbes indifférenciés dont Wagner dresse la liste (*faillir, plaire, faire, louer, tenir*, etc.) mais avec des fréquences d'apparition plus basses, alors que le tour

Se + imp. indicatif — forme en -rais

se rencontre avec tous les verbes, sauf précisément les auxiliaires et les modaux, qui apparaissent réfractaires à la forme en *-rais*.

Wagner voit dans ces faits l'indice que le tour au subjonctif appartient déjà à cette époque (au XIIe) au domaine de la "syntaxe figée". Dans les siècles suivants, quand ce tour se maintient (du XIIIe au XVIe), c'est avec les verbes signalés, et plutôt dans les textes poétiques qu'on le rencontre.

2.3. Examen de la concurrence de la forme en *-rais* et de l'imparfait du subjonctif dans les propositions indépendantes

Wagner a eu l'idée de conclure l'étude des deux tours hypothétiques en concurrence par un examen de la productivité de la forme en *-rais* et de l'imparfait du subjonctif dans les propositions indépendantes (qui sont analogues à des principales d'énoncés hypothétiques dont la subordonnée ne serait pas exprimée), pour chaque grande période de l'ancien et du moyen français. On comprend l'objectif d'une

telle étude comparative : soutenir que la concurrence entre les deux tours est stylistique revient à considérer que le tour avec la forme en *-rais* est le plus communément employé. Cette hypothèse recevrait une confirmation si l'emploi de la forme en *-rais* dominait dans les indépendantes.

L'examen des textes du XVe montre qu'à cette époque (cf. tableau 1), forme en *-rais* dans les indépendantes, *Se + imp. indicatif* — forme en *-rais* dans les hypothèses étaient deux façons régulières de s'exprimer. Mais au XIIe ? Alors que la nature des textes est différente, mémoires au XVe, oeuvres poétiques au XIIe, interdisant toute exploitation statistique, il apparaît que l'emploi de la forme en *-rais* était la règle dans les indépendantes : dans le *Couronnement de Louis*, on relève 27 formes en *-rais* contre 4 subjonctifs imparfaits; dans le *Roman de Thèbes*, 50 formes en *-rais* contre 10 imparfaits du subjonctif.

Dans les hypothétiques, on sait que le tour au subjonctif, pour être moins fréquent, n'en apparaît pas moins dans un rapport de 1 à 4 avec la forme en *-rais* (cf. tableau 2).

Wagner en conclut à la régularité de l'emploi du tour

Se + imp. indicatif — forme en *-rais*

dès le XIIe (et sans doute avant). En effet, comment imaginer dans le français courant de cette époque qu'un même verbe soit employé avec la forme en *-rais* dans les indépendantes et à l'imparfait du subjonctif dans les hypothétiques (je le *feïsse* / je le *ferei*)³ ?

Mais alors, comment expliquer la relative fréquence d'emploi de l'imparfait du subjonctif dans les hypothétiques au XIIe ?

- pour une part, par l'existence, note Wagner, de verbes réfractaires à la forme en *-rais* (auxiliaires et modaux, en particulier),
- mais surtout, par l'effet conservateur d'un type de phrase (pour des raisons de rythme, de symétrie) qui favorise la permanence de formes grammaticales partout ailleurs en déclin.

On aurait de nos jours un bon exemple d'un tel conservatisme dans l'emploi de l'imparfait du subjonctif (qui n'est pas si fréquent,

	Propositions indépendantes		Systèmes hypothétiques	
	Forme en -rais	Subj. impft	Type moderne	Se + impft subj. B et C impft subjonctif B C
Chron. normande	8	1	22	0
XV Joyes de mar.	113	17	15	6
Doctrinal du t. pr.	22	3	11	0
Débat des H. d'armes	16	1	9	3
Fille comte de Ponth.	4	1	9	0
Jehan de Paris	51	1	11	0
Mémoires (Ph. de C.)	150	2	37	0
	<u>364</u>	<u>26</u>	<u>114</u>	<u>9</u>
Proportions	93,4 %	6,6 %	92,7 %	7,3 %

Tableau 1 : textes du XVe

	Si + impft indicatif Forme en -rais	Si + impft B ou A/B ou B/A impft subj. B
Cor. Loois	9	6
R. de Thèbes	15	4
R. d'Eneas	29	11
C. del Graal	48	7
Ors. de Beauvais	6	3
R. de Cambrai	9	1
Richeut	1	1
	<u>117</u>	<u>33</u>
	= 78 %	= 22 %

Tableau 2 : textes du XIIe

(d'après WAGNER, R.L., 1939)

même chez les lettrés) après les locutions conjonctives *pour peu que*, *à supposer que*, *en admettant que*, etc. ⁴.

3. LA "LEÇON" DE WAGNER

Selon moi, ce qu'on retiendra de cette thèse de Wagner, c'est le souci d'examen critique des données linguistiques :

- examen attentif des textes où apparaissent les données, surtout quand il s'agit d'exemples qui constituent la pierre angulaire de tout un raisonnement,
- distinction entre formes syntaxiques en concurrence stylistique et formes syntaxiques en opposition (variantes présentant des distributions différentes)
- distinction entre formes syntaxiques productives et faits de syntaxe figée en passe de devenir des archaïsmes.

Cet ensemble d'observations constitue une sorte de préliminaire méthodologique à toute entreprise de description linguistique, en diachronie comme en synchronie, à partir du moment où l'objectif qu'on se fixe est la description des usages communs du français.

C'est là sans doute que se situe la plus grande difficulté des études sur l'ancien français et le moyen français, quel que soit le soin que l'on apporte au choix des textes qui constituent le corps des données (oeuvres poétiques, au XIIe, mémoires au XIIIe, manières de langage au XIVe, etc.); les exemples relevés seront, dans le plus grand nombre des cas, représentatifs d'une variété de français la plus conventionnelle, conservatrice de forme, pour l'essentiel, des énoncés narratifs. Les textes médiévaux mettent exclusivement en face d'énoncés narratifs; aucun d'eux, note Wagner dans la préface à son *Ancien français* (Larousse, Paris, 1979), ne révèle dans son entier et de façon suivie la morphologie et la syntaxe des énoncés informatifs. C'est pourquoi les caractéristiques de ce français non conventionnel ne pourront être dégagées que sur la base d'hypothèses construites à partir d'indices repérés dans les textes narratifs.

Un texte du XIVe, *Les Miracles de Notre-Dame*, donne une idée du décalage qui s'installe entre les diverses variétés de français, en présentant sous la forme d'une caricature une répartition des types d'énoncés hypothétiques selon les qualités des personnages : répartition de styles, de rôles. Ceux du commun utilisent le tour avec la forme en *-rais* :

8. Si je le *savoie*, je le *diroie*. (*Les Miracles de Notre-Dame*)
(si je le savais, je le dirais)

alors que Dieu, la Vierge, les rois s'expriment plutôt à l'aide du tour à l'imparfait du subjonctif :

9. Si je le *seüsse*, je le *deüsse*. (*id.*)
(même traduction qu'en 8)

Plus généralement, c'est par ce biais que, dans les textes des époques suivantes, textes narratifs parodiques ou bouffons, qu'on peut espérer entrevoir à quoi ressemble le français dans son usage commun (cf. par exemple pour le XVIIIe, le *Télémaque travesti* de Marivaux).

4. ILLUSTRATIONS DU DECALAGE CONSTATE ENTRE FRANÇAIS NARRATIF ET FRANÇAIS INFORMATIF

Dans les trois domaines que nous abordons ci-dessous, les données relatives aux caractéristiques du français informatif (non conventionnel) font défaut.

4.1. A propos des changements dans l'ordre des mots en ancien français

L'ordre des mots depuis le plus ancien français est un domaine de la grammaire où les problèmes qui naissent des décalages entre français narratif et français informatif se posent de manière aiguë.

Dans son ouvrage *L'ancien français*, Wagner développe l'idée suivante : on aurait toutes les raisons de penser que l'ordre normal des mots, en ancien français, malgré l'existence d'une déclinaison à

deux cas (CS, CR) est *S V C*, et cela depuis le plus ancien français. A l'évidence, ce ne sont pas les textes narratifs qui vont permettre d'étayer cette thèse puisque les ordres qui apparaissent majoritaires dans les oeuvres littéraires sont :

S V C

10. Li reis Marsilie out finet sun cunseill. (*Roland*, v. 78)
(Le roi Marsilie avait fini de tenir son conseil.)

V S C

11. Vit li reis le duc.
(Le roi vit le duc)

C V S

12. A czo nos ueldret concreidre li rex pagiens. (*Eulalie*, v. 21)
(Le roi païen ne voulut pas ajouter foi à cela.)

ce sont les "fautes" commises par les écrivains, par exemple (13) qui laissent à penser que ces derniers étaient mus par la pression du modèle *S V C* dont ils usaient dans les énoncés informatifs.

13. Puis ad escole li bons pedre le mist. (*La vie de Saint-Alexis*, v. 33)
(Ensuite le bon père l'envoya à l'école.)

Ce vers est deux fois "fautif" puisqu'introduit par deux éléments qui exigent la postposition du sujet; il sera corrigé dans les versions plus tardives :

14. Et li bons peres a escole le mist. (*id.*)
(même traduction que pour 13)

Dans une large mesure, l'étude de Herman 1954 sur l'ordre des mots constitue une vérification de cette hypothèse. En effet, Herman montre que dans les premiers textes en prose de la littérature française, qui constituent des traductions de textes latins (*Fragment de Valenciennes*, *Psaumes* du XIIe, *Les Quatre livres des Rois* du début du XIIIe), l'ordre des mots le plus fréquent est l'ordre *S V C*.

Ainsi, dans la version des *Psaumes* (Oxford et Cambridge), traduction interlinéaire caractérisée par sa servilité au texte latin,

Herman relève 400 modifications de l'ordre des mots au regard du texte latin :

- pour le sujet nominal, chaque fois que le traducteur assigne, dans le texte français, une autre place au sujet nominal que le mot correspondant occupe dans le texte latin, il le place devant le verbe;
- quant au pronom sujet, dans la quasi-totalité des cas, quand il est exprimé, il se trouve immédiatement au début de la proposition.

S'agissant de la traduction des *Quatre livres des Rois*, qui constitue pourtant, selon Herman, une adaptation beaucoup plus libre du texte latin, le schéma *S V C* reste le schéma type, même s'il est moins fréquent.

L'hypothèse de Herman est que, devant de tels résultats, on est en droit de supposer que ces dérogations à l'ordre des mots mettent en lumière certaines habitudes syntaxiques tenaces, instinctives : l'ordre des mots utilisé dans ces traductions doit correspondre aux habitudes linguistiques des traducteurs.

Une telle hypothèse est en contradiction avec les résultats des études des romanistes qui se sont essentiellement intéressés à l'ordre des mots dans les textes narratifs (et poétiques). Pour Thurneysen (1892), Lerch (*o.c.*) ou Foulet (1935), le français aurait connu, s'agissant de l'ordre des mots, un important changement linguistique, l'ordre *S V C* s'imposant comme un ordre fixe après des étapes au cours desquelles d'autres éléments que le sujet auraient occupé la première place de la proposition, à gauche du verbe (cf. l'hypothèse de Thurneysen, "le verbe est le second élément accentué de la proposition"). L'explication de ce "changement linguistique" sera l'objet d'un débat au sein des romanistes, dans les années 30, Franzen (1939), Lerch s'opposant à Foulet dont l'hypothèse était que l'ordre *S V C* s'était progressivement imposé en français comme ordre fixe par suite du déclin de la déclinaison à deux cas de l'ancien français.

Si je cite cet antique débat, c'est parce que des linguistes contemporains qui s'intéressent à la linguistique diachronique, dans une perspective typologique (Harris M., 1978; Vennemann T., 1974) lui

donnent une nouvelle actualité. En effet, c'est à l'argument de Foulet qu'a recours M. Harris pour expliquer ce qu'il appelle le "drifting" dans l'ordre des mots de *S O V* (latin classique) à *S V O* du français moderne via l'ordre *T V X*, en AF/MF (T pouvant ne pas être un sujet nominal).

Mais précisément, là où M. Harris explique ce changement linguistique en quelque sorte comme une victoire du français populaire, à la suite de la disparition de la déclinaison à deux cas, on peut, s'appuyant sur les hypothèses de Wagner, procéder à un changement radical de perspective et voir dans cette variation de l'ordre des mots en ancien français un décalage entre français narratif et français informatif : l'ordre *S V C* qui s'impose progressivement dans les textes narratifs est sans doute un ordre ancien dans les énoncés informatifs (cf. Skårup 1975).

4.2. A propos d'un changement linguistique en cours en français contemporain

Un article de sociolinguistique de W.J. Ashby (1982) donne une autre illustration d'un décalage entre variétés de français en passe d'être interprété comme un changement linguistique.

Il s'agit d'une théorie typologique proposée par K. Lambrecht (1980) selon laquelle le français contemporain de conversation posséderait trois types d'énoncés de base, qui se distingueraient par la présence ou l'absence d'un pronom clitique :

- A. "énoncé à sujet" : *mon enfant dort*
- B. "énoncé à topic" : *mon enfant il dort*
- C. "énoncé à anti-topic" : *il dort mon enfant*

B et C ne pouvant renvoyer, selon l'auteur, qu'à un référent déjà donné. La tendance du français "avancé" (comment traduire "drift" ?) serait à l'emploi préférentiel des énoncés à topic.

L'auteur de l'article, Ashby, se propose de vérifier cette hypothèse à partir d'une enquête sociolinguistique menée dans un cadre labovien (entretiens avec groupes de locuteurs français sociologiquement représentatifs), étudiant la fréquence relative d'énoncés verbaux à la

3e personne avec sujet clitique et nom coréférentiel et d'énoncés verbaux avec sujet nominal (en utilisant la méthode de calcul statistique des variantes mise au point par D. Sankoff).

Au vu des résultats (cf. tableau 3), il apparaît que la classe socio-économique d'appartenance ainsi que l'âge des locuteurs sont des variables pertinentes : les énoncés à topic et anti-topic apparaissent beaucoup plus fréquemment dans les discours des locuteurs des classes dites "inférieures", les jeunes les emploient beaucoup plus souvent que les locuteurs âgés.

Factor	Observed noun & clitic ('topic' type)	freqencies noun alone ('subject' type)	Relative frequency of 'topic' type	Varbul 2 probability of 'topic' type
<i>Sex</i>				
male	191	187	0.51	0.544
female	133	175	0.43	0.456
N = 686	$\chi^2 = 3.675$	$p > 0.10$		
<i>SEC</i>				
upper	164	258	0.39	0.385
lower	160	104	0.61	0.615
N = 686	$\chi^2 = 30.806$	$p < 0.001$		
<i>Age</i>				
14-21 yrs	225	147	0.60	0.645
51-64 yrs	215	99	0.32	0.355
N = 686	$\chi^2 = 57.279$	$p < 0.001$		
Relative frequency of corpus : 47.23 % (324/686)				

Tableau 3 : D'après ASHBY, 1982.

S'appuyant sur le concept introduit par Labov (1972) de "changement en temps apparent", selon lequel les changements linguistiques en train de se produire ont leur plus grande incidence chez les locuteurs les plus jeunes, Ashby conclut que l'usage des énoncés à topic et anti-topic qu'il observe chez les jeunes locuteurs est en progression en français non standard, quand il est fait référence à des éléments déjà donnés dans le discours.

Cette conclusion appelle au moins deux commentaires :

- le concept de "change in apparent time" mériterait un approfondissement,
- mais, surtout, puisqu'il est question d'un changement linguistique qui affecterait le français, on attend une justification de la thèse avancée sur le plan diachronique, précisément dans le domaine abordé par cette étude; en effet, dans les textes narratifs en ancien français, les énoncés "à topic" et "anti-topic" ne sont pas rares; par exemple

15. Mais *saives hom*, il deit faire message. (*Roland*, v. 284)

(Mais homme sensé, il doit s'acquitter du message.)

16. *Li quens Rollant*, il est mult irascut. (*id.*, v. 777)

(Traduction de Moignet : "Le comte Roland est bien en colère"; Cerquiglioni, quant à lui, insiste sur le détachement : "Le comte Roland, il est bien en colère")

17. *L'ewe de Sebre*, el lur est dedevant. (*id.*, v. 2465)

(Bédier : "L'eau de Sebre est devant eux").

(relevés par Steinmeyer 1979)

18. *Ces souliers*, en ma conscience, ils me garderont ja d'aller

(XVe) (Picot, *Sttjes*, v. 250-251)

19. *La diame* que nous devez et que nous vous demandons, elle n'est pas des biens temporels.

(XVe) (*Les cent nouvelles*, p. 216)

20. Encores, avoecques tout ce, il mist, li dis *messires Hues*, si tres ...

(Froissart, *Premier Livre*, p. 48)

(cités par Marchello-Nizia, Ch. 1979)

Or, Ashby se borne à mentionner que Lambrecht échoue à justifier sa thèse sur le plan diachronique, et tout se passe comme s'il était possible de mesurer une tendance du français contemporain en comparant uniquement des productions linguistiques actuelles.

Pour ma part, je pense que la référence aux travaux de Labov ne doit pas masquer l'ignorance dans laquelle nous sommes des caracté-

ristiques du français informatif ou non conventionnel des périodes révolues. Qu'il existe un décalage entre la variété de français de conversation des jeunes locuteurs, de nos jours, et le français de conversation des gens âgés, c'est là quelque chose qui peut se mesurer; mais ce que nous ignorerons à jamais, ce sont les résultats qu'aurait donnés la même enquête auprès des jeunes des générations précédentes. C'est pourquoi rien ne permet clairement d'affirmer que les différents modes d'organisation de l'énoncé de base, avec sujet nominal seul ou couplé avec un clitique n'ont pas la même productivité en français non conventionnel depuis des générations, voire des siècles, que celle que révèle l'enquête de Ashby.

4.3. A propos d'un changement qui affecterait l'expression de la négation en français de conversation

C'est d'un article de Ashby 1981 que nous ferons état. Ashby se propose de réexaminer la question de l'omission de *ne* sur laquelle il existe pourtant une littérature déjà considérable, dont il fait état. Il y a deux questions :

- la première est de savoir si l'omission ou la conservation de *ne* est à mettre au compte d'une variation stylistique, corrélée à des registres stylistiques, des sujets sérieux, comme le concluent Sankoff et Vincent 1977 (opinion que nous partageons au GARS), ou s'il s'agit d'une variation dépendant à la fois de facteurs grammaticaux, sociaux et stylistiques.
- l'autre question, c'est le lien qui existe entre ce changement et d'autres changements que connaîtrait le français : il y a sur ce point un débat parmi les linguistes qui s'intéressent aux typologies linguistiques; en gros, l'omission de *ne* en français est en contradiction avec les autres caractéristiques typologiques prêtées au français : selon M. Harris, une langue *SVO* devrait avoir une négation préverbale.

Ashby s'est livré à une enquête sociolinguistique auprès du même public que pour l'enquête dont j'ai fait état au chapitre précé-

dent. Il a mesuré la fréquence comparée de l'omission de *ne* chez les divers groupes de locuteurs. La conclusion de son étude est que l'omission ou la conservation de *ne* ne dépendent pas clairement de facteurs phonologiques ou syntaxiques; en revanche, les facteurs stylistiques paraissent avoir de l'importance, ainsi que les facteurs démographiques et sociaux : les groupes de vieux locuteurs ont un score beaucoup plus élevé de conservation de *ne*, ainsi que les locuteurs issus des classes supérieures. Mais c'est sur le premier point qu'insiste Ashby, la relation qui existe entre l'omission ou la conservation de *ne* et l'âge des locuteurs où il voit une autre manifestation du "change in apparent time" de Labov d'où il conclut que la particule *ne* est en train de disparaître complètement en français; ce changement serait à relier à un autre changement que connaîtrait le bloc verbal en français : la fusion entre le clitique sujet devenu un affixe et le verbe.

La notion de "change in apparent time" ne paraît pas plus convaincante ici que dans l'exemple précédent. Je préférerais faire porter mon commentaire sur un autre point : l'interprétation que Ashby donne des résultats de son enquête, dans une perspective typologique soulève une fois de plus la question du décalage entre les variétés de français prises en considération.

Admettons la présentation que propose Ashby (à la suite de M. Harris) du changement cyclique qu'aurait connu le français au cours de son histoire et que nous reproduisons - à une addition près - :

1. Latin classique	non	V	
1'. Très ancien français (IXe)	non	V	
2. Ancien et moyen français	ne	V	(pas)
3. Français classique	ne	V	pas
4. Français moderne	(ne)	V	pas
5. Français du futur		V	pas

Une telle présentation n'est possible que sur la base d'une confusion des données linguistiques : français conventionnel et français non conventionnel.

En effet :

- ou bien on décrit le français conventionnel (narratif, littéraire, etc.) depuis les plus anciens textes français jusqu'aux textes littéraires de nos jours, et l'évolution se résume aux étapes suivantes :

1. très ancien français (calque du latin)	non	V	
2. ancien et moyen français	ne	V	(pas)
3. français classique et contemporain standard	ne	V	pas

- ou bien on décrit non pas un français informatif, mais, pour conserver les termes de Ashby et Harris, un français non standard ou non conventionnel. Dans ce cas, tout ce que l'on sait, c'est que l'omission de *ne* est quasiment la règle de nos jours — hormis les contextes cités; mais on ignore quel était l'usage commun à propos de la négation à l'époque classique, même si on dispose à ce sujet de quelques éléments d'érudition qui peuvent avoir valeur d'indice (cf. Gougenheim, *Les mots français*, tome III, citant un compte rendu du médecin de Henri IV qui nous renseigne sur la langue du jeune Louis XIII; exemple de négation sans *ne* : "c'est pas mon frère").

On ignore quel était l'usage commun en ancien et moyen français, ce qui interdit, semble-t-il, de poser clairement qu'il a existé un stade

ne V pas

qui aurait précédé un stade actuel

V pas.

André VALLI

Université de Provence

★

NOTES

- ¹ S'agissant des énoncés hypothétiques se rapportant au passé, des deux formes qui coexistent de nos jours, l'une est standard, l'autre littéraire :
1. *Si + pl.qu.pf. indicatif — forme en -rais composée*
Si vous m'aviez écouté vous auriez réussi
 2. *Si + pl.qu.pf. subjonctif — pl.qu.pf. subjonctif*
Si vous m'eussiez écouté, il vous eût été possible de réussir
- La première forme est récente; on date la seconde du XIII^e siècle, où elle apparaît en concurrence précisément avec la forme à l'imparfait du subjonctif :
3. *Si + imparfait subj. — imparfait subj.*
Se la maison *arüst*,
2'. Ne *parlast* n'un mot ne *desist*
a nul homme (Amadas et Ydoine, v. 2084)
(si la maison avait brûlé, il n'aurait pu dire un mot ...)
- qui paraît temporellement indifférenciée puisque apte également à exprimer une hypothèse se rapportant au présent ou au futur.
- ² Puisqu'au XII^e le tour au subjonctif est aussi fréquent, Wagner n'est pas loin de penser que les lettrés qui l'utilisaient le faisaient de préférence à la forme en *-rais*. De là à penser qu'à cette époque, pour un public limité, il ait existé entre les tours
- Se + imp. subj. — imp. subj.*
et *Se + imp. indic. — forme en -rais*
- quelque chose qui s'apparente à une alternance modale, il n'y a qu'un pas que Wagner suggère de franchir; selon lui, on aurait quelque chose de comparable à la différence perceptible de nos jours entre
- je ne crois pas qu'il est venu*
et *je ne crois pas qu'il soit venu.*
- ³ Ce qui est remarquable, c'est que l'ensemble des observations sur les données linguistiques permettent de rejoindre les conclusions du linguiste quant au statut syntaxique de la forme en *-rais*; Wagner ne croit pas à l'opinion de Sécheyne qui, à la suite de Thielman 1885 voit entre *futur* et forme en *-rais* une opposition modale qui expliquerait que les deux formes n'apparaissent pas en même temps dans la constitution des énoncés hypothétiques (la forme en *-rais* aurait conservé de son origine périphrastique une valeur modale : S. Fleishman 1922, dans son étude récente, ne dit pas autre chose).
- Pour Wagner, qui a lu Guillaume, l'opposition entre les deux formes est avant tout une opposition temporelle, bien qu'elles soient issues, toutes deux, de périphrases latines à valeur modale; dans le système du verbe français, ce sont deux temps qui engagent l'avenir, deux futurs.

- ⁴ A partir de la seconde moitié du XIII^e, le tour
Se + imp. subj. — imp. subj.
 se fait plus rare, il entretient, selon Wagner, avec le tour
Se + imp. indicatif — forme en -rais
 le même type de relation que, de nos jours,
Si + pl.qu.pf. subj. — pl.qu.pf. subj.
 et *Si + ppft indicatif — forme en -rais composée*
 le premier tour constituant clairement un archaïsme.

★

BIBLIOGRAPHIE

- ASHBY, W.J., 1981, "The loss of the negative particule *ne* in French", *Language* 57.
 — 1982, "The drift of French Syntax", *Lingua* 57.
 BRUNOT, F., 1905, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, Tome I, Armand Colin, Paris.
 CERQUIGLINI, B., 1981, *La parole médiévale*, Les Editions de Minuit, Paris.
 GOUGENHEIM, G., 1931, "L'observation du langage d'un enfant royal au XVII^e s. d'après le journal d'Héroard", *Revue de Philologie française* 45.
 FLEISCHMAN, S., 1982, *The future in thought and language. Diachronic evidence from Romance*, Cambridge University Press.
 FOULET, L., 1935, "L'extension de la forme oblique du pronom personnel en ancien français", *Romania* LXI.
 FRANZEN, T., 1939, *Etude sur la syntaxe des pronoms personnels sujets en ancien français*, Almqvist, Uppsala.
 HARRIS, M., 1978, *The Evolution of French Syntax. A Comparative Approach*, Longman, London.
 HERMAN, J., 1954, "Recherches sur l'ordre des mots dans les plus anciens textes français en prose", *Acta Linguistica* IV/3-4.
 LABOV, W., 1972, *Sociolinguistic Patterns*, University of Pennsylvania Press, Philadelphia.
 LAMBRECHT, K., 1980, "Topic, French Style : Remarks about a basic Sentence Type of modern non-standard French", *Berkeley Linguistic Society* 6.
 LERCH, E., 1929, *Historische Französische Syntax*, t. II, Leipzig.
 MARCHELLO-NIZIA, Ch., 1979, *Histoire de la langue française au XIV^e et XV^e siècles*, Bordas, Paris.

- SANKOFF, G. et VINCENT, D., 1977, "L'emploi productif de *ne* dans le français parlé à Montréal", *Le Français moderne* 45.
- SECHEHAYE, A., 1906, "L'imparfait du subjonctif et ses concurrents dans les hypothétiques normales du français", *Romanische Forschungen*, XIX.
- SKARUP, P., 1975, *Les premières zones de la proposition en ancien français. Essai de syntaxe de position*, *Revue Romane*, numéro spécial 6.
- STEINMEYER, G., 1979, *Historische Aspekte des Français avancé*, Droz, Genève.
- THIELMANN, Ph., "Habere mit dem Infinitiv und die Entstehung des Roman Futurum", *Wolfins Archiv* ... II.
- THURNEYSEN, R., 1892, "Zur Stellung des Verbuns im Altfranzösischen", *ZRPh* XVI.
- VENNEMANN, T., 1974, "Topics, Subjects, and Word Order : from SXV to SVX via TVX", *Historical Linguistics I*, Anderson, Jh., and Jones, Ch., Ed., North-Holland Publishing Company.
- WAGNER, R.L., 1974, *L'ancien français*, Larousse, Paris.
